

Juin 2014 – Volume 2 – Numéro 1 – Office municipal d'habitation de Montréal

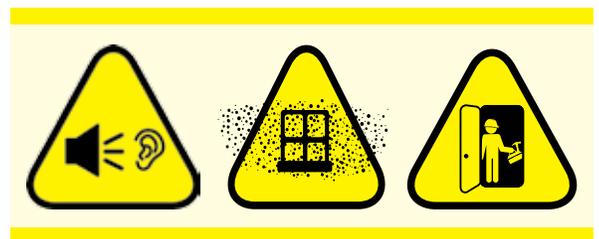
Les travaux de rénovation se poursuivent aux habitations Étienne-Desmarteau



Plus de 600 000\$ seront investis pour réaliser la deuxième phase des travaux de rénovation majeurs aux habitations Étienne-Desmarteau, situées au 6355, 13^e avenue. Ces travaux permettront de terminer la réfection des balcons et le remplacement des portes et fenêtres du côté nord de l'immeuble. De plus, à la demande des locataires et du comité de locataires, une membrane protectrice sera posée sur tous les planchers des balcons. La terrasse arrière,

les allées d'asphalte à l'avant ainsi que le gazon autour de l'immeuble seront refaits. Les travaux ont commencé à la mi-juin et devraient se terminer vers la mi-novembre 2014.

Comme dans le précédent chantier, ces travaux d'amélioration engendreront des dérangements temporaires pour les locataires: bruit, poussière et va-et-vient des ouvriers. Des échafaudages et des nacelles seront utilisés. L'accès aux balcons pourrait être suspendu temporairement pendant les travaux. Les locataires devront permettre aux ouvriers d'entrer dans leur logement pour le remplacement des portes et des fenêtres.



Nous sommes conscients des inconvénients occasionnés par tous ces travaux et nous veillerons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous vous remercions pour votre patience et votre collaboration pendant la première phase des travaux et nous espérons pouvoir compter sur vous pour cette deuxième phase. Au final, c'est la qualité de votre milieu de vie qui sera améliorée de manière durable.

AVEC VOUS, C'EST NATUREL

Le **6 juin** dernier, l'Office municipal d'habitation de Montréal a tenu une **rencontre d'information** aux habitations Étienne-Desmarteau. **Quarante-cinq (45) locataires** étaient présents pour entendre **Marc Sédillot**, agent de liaison, **Selfar Abdouch**, directrice de projets, et **Peter Papadopoulos**, de Constructions AGLP, leur expliquer les travaux majeurs.

La réunion a aussi permis de rappeler que des bases en bois sont disponibles pour installer les climatiseurs. L'OMHM recommande fortement l'utilisation de ces bases, fournies gratuitement, afin de garder les fenêtres neuves en bon état. **Pour obtenir votre base, composez simplement le 514 872-OMHM (6646).**

EXPLICATION DES TRAVAUX EXTÉRIEURS

RÉNOVATION, RÉPARATION ET AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
 <p>Les balcons du côté nord de l'immeuble seront réparés.</p>	Le béton des balcons est devenu friable.	Meilleure étanchéité et intégrité
 <p>Une membrane protectrice sera posée sur TOUS les planchers des balcons de l'immeuble. De plus, les sabots des garde-corps seront remplacés.</p>	La membrane uniformise le fini et ajoute plusieurs années de vie aux balcons. Certains sabots sont brisés.	Meilleure étanchéité et esthétique améliorée Sécurité accrue
<p>La terrasse arrière sera refaite :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De nouveaux trottoirs de béton permettront d'y accéder ; • Un garde-corps en acier inoxydable sera ajouté le long des trottoirs ; • Des bancs et des bacs meubleront la terrasse. 	Ces travaux permettront à tous les locataires d'avoir accès à la terrasse.	Accessibilité universelle
<p>Le terrain de l'immeuble sera amélioré :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les allées asphaltées seront refaites ; • Le gazon autour de l'immeuble sera remplacé. 	Ces travaux sur le terrain serviront à améliorer l'environnement de l'immeuble.	Esthétique améliorée

EXPLICATION DES TRAVAUX DANS LES LOGEMENTS

RÉNOVATION, RÉPARATION ET AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
 OUVRIERS DANS LES LOGEMENTS 		
 Les fenêtres du côté nord de l'immeuble seront remplacées.	Les fenêtres sont en fin de vie utile. Les nouvelles fenêtres offriront une meilleure performance énergétique.	Meilleure étanchéité et esthétique améliorée
 Les portes des balcons du côté nord de l'immeuble seront remplacées.	Les portes sont en fin de vie utile. Les nouvelles portes offriront une meilleure performance énergétique.	Meilleure étanchéité et esthétique améliorée

RÔLE DU LOCATAIRE — À VOUS D'AGIR

Afin de permettre l'avancement des travaux, le travail d'équipe est essentiel. Votre présence sera requise pour que les ouvriers puissent travailler dans votre logement. C'est pourquoi nous comptons sur votre présence et votre collaboration tout au long des travaux.

Pour aider au bon déroulement des travaux. La marche à suivre est la suivante :

- 1. Lorsque les travaux commenceront, lisez l'AVIS GÉNÉRAL** qui sera affiché à l'entrée de l'immeuble.
- 2. Lorsqu'il sera temps** d'effectuer des travaux dans votre logement, **l'entrepreneur vous préviendra** et fixera un rendez-vous afin que les ouvriers puissent entrer chez vous.

L'entrepreneur :

- placera un **AVIS sur votre porte**
- laissera un mot dans **vosre boîte aux lettres**
- ou vous **téléphonerà au moins 48 heures** avant la visite des ouvriers.

Assurez-vous d'être présent à la maison au moment fixé par l'entrepreneur. **Si vous ne pouvez y être, désignez une personne de confiance, un voisin ou un ami**, pour être présent à votre place.

- 3. Si, pour une raison majeure ou imprévue**, vous ne pouvez être présent au rendez-vous fixé, nous vous demandons d'en **informer les ouvriers le plus rapidement possible ou de communiquer avec Marc Sédillot, votre agent de liaison, au 514 868-3077.**

RÔLE DU LOCATAIRE - À VOUS D'AGIR (SUITE)

LORSQUE L'ENTREPRENEUR VOUS LE DEMANDERA, **PRÉPAREZ VOS FENÊTRES** POUR LA VENUE DES OUVRIERS.



ENLEVEZ TOUT CE QUI SE TROUVE À MOINS D'UN MÈTRE (3 PIEDS) DES FENÊTRES.



N'OUBLIEZ PAS DE RETIRER LES CLIMATISEURS DES FENÊTRES AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DANS VOTRE LOGEMENT. L'OMHM VOUS REMBOURSE LA DEUXIÈME INSTALLATION SUR PRÉSENTATION DE LA FACTURE.

FENÊTRE DÉGAGÉE, PRÊTE POUR LES TRAVAUX

LORSQUE L'ENTREPRENEUR VOUS LE DEMANDERA, **PRÉPAREZ VOS PORTES** POUR LA VENUE DES OUVRIERS.



ENLEVEZ TOUT CE QUI SE TROUVE À MOINS D'UN MÈTRE (3 PIEDS) DES PORTES.



N'OUBLIEZ PAS D'ENLEVER LES FILS POUR LES SERVICES DU TÉLÉPHONE OU DU CÂBLE SUR LE CADRAGE DE LA PORTE.

PORTE DÉGAGÉE, PRÊTE POUR LES TRAVAUX

RÔLE DU LOCATAIRE - À VOUS D'AGIR (SUITE)

LORSQUE L'ENTREPRENEUR VOUS LE DEMANDERA,
PRÉPAREZ VOTRE BALCON POUR LA VENUE DES OUVRIERS.



ENLEVEZ TOUT CE QUI SE TROUVE
SUR VOTRE BALCON, INCLUANT
LES BICYCLETTES ET LES ANTENNES
SATELLITES ACCROCHÉES
AU GARDE-CORPS.



BALCON DÉGAGÉ,
PRÊT POUR LES TRAVAUX

PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour la durée des travaux, un conteneur à déchets sera installé à proximité de l'immeuble, mais il ne devrait toutefois pas en gêner l'accès. Le conteneur est réservé à l'usage de l'entrepreneur et est destiné uniquement aux déchets industriels. **Veillez donc ne pas y déposer vos déchets.**

Pour prévenir les accidents, assurez-vous de vous tenir loin du chantier et des équipements de l'entrepreneur. **Respectez les périmètres de sécurité délimités par des rubans jaunes, des bornes ou des clôtures.**



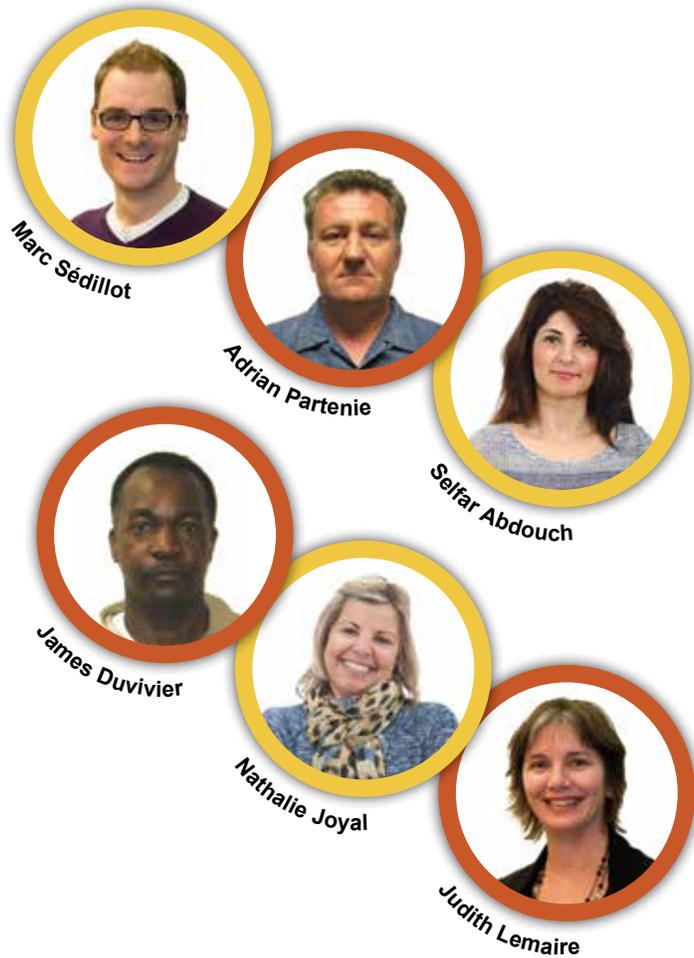
L'ENTREPRENEUR

Les Constructions AGLP est l'entrepreneur qui coordonnera les travaux aux habitations Étienne-Desmarteau. Les ouvriers travailleront **du lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h**. Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exigeait. **Il n'y aura pas de travaux pendant les vacances de la construction, soit du 19 juillet au 3 août.**

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS ÉTIENNE-DESMARTEAU

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agent de liaison :
Marc Sédillot
- ◆ Surveillant de travaux :
Adrian Partenie
- ◆ Directrice de projets :
Selfar Abdouch



EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposée à la sécurité :
Annie Balu
- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :
James Duvivier
- ◆ Agente de location :
Nathalie Joyal
- ◆ Organisatrice communautaire :
Judith Lemaire

Les travaux majeurs effectués dans votre immeuble sont financés par la Société d'habitation du Québec, la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Communauté métropolitaine de Montréal.



L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS ET EXTERMINATION
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES
ET SÉCURITÉ
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-6442

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction
Charles Allain
et Marie-Eve Leblanc

Coordination
Jocelyne Dorris

Révision
Linguitech

Graphisme
LithoChic inc.